


La compétence « Promotion du Tourisme» est exercée par la Communauté de Communes depuis 2017 : cette compétence couvre la promotion et communication, l'information et l'accueil touristique, ainsi que l'accompagnement des socioprofessionnels. L'exercice de cette compétence est confié à l'Office de Tourisme Intercommunal des Sources du Buëch.

Il faut préciser que cette compétence est intercommunale, hors commune du Dévoluy : en effet, de par son statut de Commune Station Classée, le Dévoluy a pu conserver sa compétence Promotion du Tourisme et maintenir un Office de Tourisme Communal Le Dévoluy.

L'Office de Tourisme des Sources du Buëch assure donc les missions suivantes :

- accueil et l'information touristique : sur les points d'accueil physique de Veynes et Aspres, mais aussi l'accueil téléphonique et numérique

- promotion et commercialisation de l'offre touristique

- accompagnement et fédération des socioprofessionnels du tourisme

- appui à la collectivité dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement touristique

Même si la commune du Dévoluy a pu conserver son propre Office de Tourisme de station, des liens étroits de collaboration ont été mis en place entre les deux structures.